

BULLETIN DE DON

Fondation Mines ParisTech
ClassGift P18

MES COORDONNÉES

*Je vérifie et corrige mes informations de contact pour
l'envoi de mon reçu fiscal*

Nom :

Prénom :

Diplôme :

Promotion ou année d'obtention :

Adresse personnelle :

.....

.....

E-mail :

Téléphone :

66 % du montant du don est déductible de l'impôt sur le revenu,
dans la limite de 20 % du revenu imposable.

75 % du montant du don est déductible de l'impôt sur la fortune
immobilière, dans la limite de 50 000 €.



2019_4/WCG

MON DON

Je soutiens le **ClassGift de la promotion 2018**, je fais un don :

JE FAIS UN DON	COÛT NET APRÈS RÉDUCTION IR	COÛT NET APRÈS RÉDUCTION IFI
<input type="radio"/> 300 €	102 €	75 €
<input type="radio"/> 500 €	170 €	125 €
<input type="radio"/> 1 000 €	340 €	250 €
<input type="radio"/> 2 000 €	680 €	500 €
Autre montant:	34 % du montant du don	25 % du montant du don

*Toutes les sommes reçues sont affectées aux projets, exception faite de 5 % pour les frais de gestion.

Je souhaite que mon don soit anonyme



MON PAIEMENT

- Par chèque libellé à l'ordre de la Fondation Mines ParisTech (à renvoyer avec ce bulletin complété)
- Par paiement sécurisé en ligne, directement sur le site : www.fondation.mines-paristech.fr
- Par virement bancaire (merci de préciser ton nom dans le libellé), sur le compte :

Fondation Mines ParisTech – BNP Paribas

IBAN : FR76 3000 4027 9000 01027794 648 – BIC : BNPAFRPPAA

Puis, merci de compléter et de retourner ce bulletin par e-mail ou courrier :

60, boulevard Saint Michel – 75 272 Paris cedex 06

fondation@mines-paristech.fr

En soutenant le ClassGift P18...



... vous agissez pour le patrimoine de l'École !

L'École, la Fondation Mines ParisTech et l'équipe ClassGift P18
vous remercient de votre soutien !

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage de la Fondation Mines ParisTech. Toute personne peut, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données la concernant, demander leur rectification ou leur suppression en s'adressant au secrétariat de la Fondation.